

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 13-2018

Séance du 20 juin 2018

Politique du logement – Ouverture d'un compte de crédit d'étude

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'étude d'un montant de CHF 95'853.00 selon autorisation générale octroyée par le Conseil communal.

Suite à son préavis d'intention sur la politique du logement 2012-2019, la Municipalité souhaite poursuivre ses efforts en matière de logement en identifiant, entre autres, les besoins des seniors, des jeunes adultes et des familles.

Elle souhaite développer une politique du logement active et planifiée avec une vision à l'horizon 2030, en incluant dans ses réflexions d'autres politiques publiques, telles que la mobilité, les espaces publics et les écoles.

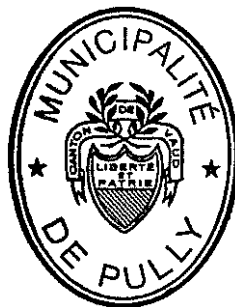
L'Etat de Vaud soutient ce type de démarche par le versement d'une subvention pouvant atteindre 50 % du montant de l'étude.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner